



Les résidences d'écriture

ARTCENA
68, rue Folie Méricourt
75011 Paris

Dossier réalisé par ARTCENA,
centre national des arts du cirque,
de la rue et du théâtre.

Les résidences d'écritures

SOMMAIRE

AUVERGNE – RHÔNE-ALPES	4
AMATHEA – CENTRE DE RESSOURCES DU THÉÂTRE AMATEUR EN AUVERGNE	5
ESPACE PANDORA	7
<i>RÉsidence littéraire à Vénissieux</i>	7
MAISON DES ÉCRITURES ET DES ÉCRITURES TRANSMÉDIAS (M.E.E.T.) – HYPOLIPO	9
TEXTES EN L'AIR	11
BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ	14
MAISON JULES ROY – MAISON DES ILLUSTRES.....	15
ASSOCIATION CULTURE, ARTS ET LETTRES DES ÎLES	18
<i>RÉsidence CALI – sÉmaphore du CrÉac'h</i>	18
CENTRE – VAL DE LOIRE	20
LIVRE PASSERELLE	21
GRAND EST	24
ASSOCIATION NOVA VILLA / FESTIVAL MÉLI'MÔME.....	25
<i>RÉsidence d'auteur jeune public</i>	25
INSTITUT INTERNATIONAL DE LA MARIONNETTE	27
<i>RÉsidence de recherche</i>	27
LA PENSÉE SAUVAGE.....	29
ILE-DE-FRANCE	31
CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE.....	32
<i>Programme rÉgional des rÉsidences d'Écrivains</i>	32
FONDATION DES TREILLES	34
INSTITUT FRANÇAIS	36
<i>Programme de rÉsidences Institut Français / CitÉ internationale des arts</i>	36
NORMANDIE	38
LE QUAI DES ARTS, SERVICE CULTUREL MUNICIPAL DE LA VILLE D'ARGENTAN.....	39
<i>RÉsidence d'auteur dans le cadre du dispositif des « Relais culturels rÉgionaux »</i> ..	39
USINE UTOPIK RELAIS CULTUREL RÉGIONAL	42
VILLA LA BRUGÈRE.....	44
NOUVELLE_AQUITAINE	46
CENTRE INTERMONDES	47
COMÉDIE POITOU CHARENTES	49
<i>ETC – Écritures ThÉâtrales en Chantier</i>	49
OCCITANIE	51
ASSOCIATION PURE FICTION	52
<i>Maison de Pure Fiction</i>	52
LA CHARTREUSE – CENTRE NATIONAL DES ÉCRITURES DU SPECTACLE	54
PAYS DE LA LOIRE	57
MAISON DES ÉCRIVAINS ÉTRANGERS ET DES TRADUCTEURS	58

MAISON JULIEN GRACQ	60
PROVENCE ALPES - CÔTE D'AZUR	62
ATLAS – ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA TRADUCTION LITTÉRAIRE	63
<i>CollÈge International des Traducteurs LittÉraires</i>	63
LA NAPOULE ART FOUNDATION	65
<i>RÉsidence Château de la Napoule</i>	65
MONTÉVIDÉO	67
THE CAMARGO FOUNDATION	69
<i>Core Program - Programme principal</i>	69
<i>Programmes en partenariat</i>	70
BELGIQUE	72
CENTRE DES ÉCRITURES DRAMATIQUES WALLONIE-BRUXELLES (CED-WB – ASBL)	73
<i>RÉsidence de Mariemont</i>	73
PASSA PORTA.....	75
<i>Flat Hallepoort / Passa Porta Flat</i>	75
CANADA.....	79
CENTRE DES AUTEURS DRAMATIQUES (CEAD)	80
<i>RÉsidence individuelle d'Écriture ou de traduction</i>	80
<i>RÉsidence collective / internationale d'Écriture</i>	82
ESPAGNE	84
DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES DE LA VILLE DE PARIS – RELATIONS INTERNATIONALES	85
<i>Residencia de Estudiantes</i>	85
ITALIE	87
ACADÉMIE DE FRANCE À ROME	88
NOUVELLE-ZÉLANDE	90
AMBASSADE DE FRANCE EN NOUVELLE-ZÉLANDE	91
<i>RÉsidence d'Écrivain « Randell Cottage »</i>	91
SUISSE	94
FONDATION JAN MICHALSKI POUR L'ÉCRITURE ET LA LITTÉRATURE	95

AUVERGNE – RHÔNE-ALPES

AMATHEA - Centre de ressources du Théâtre Amateur en Auvergne

Direction : Christian Nicod

Présentation

Depuis 1997, l'association met en place des résidences d'écriture afin de confronter les troupes amateurs au répertoire contemporain grâce à des lectures, des spectacles, des temps de formation, des rencontres avec les résidents. De nombreux auteurs : Mohamed KACIMI - mention spéciale du jury du Grand Prix de littérature dramatique 2007 - Claude CHESTIER, Eugène DURIF, Perrine GRISELIN, Christian TAPONARD et Alain BERT, Stéphanie MASSON, Stéphane JAUBERTI, Gabriel de RICHAUD, Valérie PUECH, Gaël DUBREUIL et Delphine MOYAT, Marie CLAVAGUERA-PRATX et Flore GRIMAUD sont venus au contact des amateurs lors de stages ou de résidences.

Auteurs concernés

Tout type d'écriture dramatique

Objectifs de la résidence

Donner les moyens à un auteur d'écrire pour le théâtre dans un lieu calme, convivial et propice à la réflexion

Accompagner et participer à la création contemporaine

Susciter une réflexion et des interrogations autour des choix artistiques : privilégier la rencontre entre un auteur, son univers, son écriture théâtrale et des comédiens amateurs

Supprimer les filtres entre l'auteur et les amateurs par le lien direct

Développer une dynamique en milieu rural

Partenaires

DRAC Auvergne / Ministère de la Culture et de la Communication

Durée de la résidence

15 jours

Dates de candidature

Du 1er décembre au 30 mars

Conditions de candidature

Une lettre de motivation

Un CV

Un projet d'écriture

Un dossier/extrait d'un des travaux du candidat représentatif de son univers

Contreparties demandées aux auteurs

Une sortie de résidence sous la forme d'une présentation du travail, d'une lecture publique

Etre présent en tant que jury dans le Groupe Regard lors du festival Scènes Ouvertes, festival régional de théâtre amateur, qui se déroule sur un week-end en octobre ou novembre

Rémunération

500 euros

Hébergement proposé

Studio dans la Maison d'AMATHEA

Equipements mis à disposition

Salle de travail

Bibliothèque

Frais pris en charge par la structure

Frais de déplacement (aller/retour)

Frais d'hébergement

Frais de restauration

Frais à la charge du résident

Frais de déplacement personnel pendant la résidence

Contact du référent

Sophie Gazeaud

amathea@wanadoo.fr / 04 73 84 56 45

Adresse

6, rue Georges Couthon

63670 Orcet

Espace Pandora

RÉSIDENCE LITTÉRAIRE À VÉNISSIEUX

Direction : Thierry Renard

www.espacepandora.org/a-Venissieux.html

Présentation

Depuis 2009, l'Espace Pandora met en place une résidence littéraire à Vénissieux, accueillant un écrivain durant trois mois. L'écrivain partage son temps entre des moments d'ateliers d'écriture, de rencontres publiques et de création littéraire. Les ateliers d'écriture sont proposés aux habitants de Vénissieux, jeunes ou adultes, la plupart éloignés de la pratique de la lecture et de l'écriture. Au cours de la résidence, l'auteur est invité à participer à des temps de rencontre et de lecture publiques lors de manifestations comme la Semaine de la langue française ou le Printemps des Poètes. Durant toute la résidence, l'auteur habite dans un appartement à Vénissieux renforçant ainsi son ancrage sur le territoire.

Auteurs concernés

Tout type d'écriture

Auteurs francophones

Objectifs de la résidence

Proposer une rencontre durable entre les habitants de Vénissieux et un écrivain

S'associer à l'œuvre et à l'univers d'un auteur le temps d'une saison

Sensibiliser à l'écriture et à la lecture des publics tenus éloignés de l'offre culturelle

Susciter, révéler et valoriser la créativité des habitants

Partenaires

En crédits Politique de la Ville : Région Rhône-Alpes, Ville de Vénissieux, Acsé

Volet éducation artistique : DRAC Rhône-Alpes

Volet opérationnel : les structures sociales, pédagogiques et culturelles de la ville (Médiathèque, cinéma, centres sociaux, maisons de quartiers, écoles, etc...)

Durée de la résidence

3 mois (le plus souvent entre janvier et avril)

Dates de candidature

Avant septembre de l'année précédente (avant septembre 2017 pour une résidence de janvier à avril 2018)

Conditions de candidature

Envoyer un CV (voir adresse mail plus bas) précisant les publications et expériences menées en ateliers d'écriture et résidences

Avoir déjà publié des textes

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

L'auteur est invité à rencontrer les structures de la ville deux mois avant la résidence. Une personne de l'Espace Pandora établit en accord avec l'auteur le planning de ses interventions et l'accompagne lors de certaines rencontres.

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Un recueil avec des textes de l'auteur et des participants à la résidence est publié en partenariat avec l'auteur après la résidence.

Contreparties demandées aux auteurs

Actions de sensibilisation et ateliers d'écriture auprès de 8 à 10 groupes d'habitants (moitié en temps scolaire, moitié auprès de volontaires contactés par le biais des structures sociales et culturelles de la ville)

Rémunération

6000 € TCC pour les 3 mois de résidence

Hébergement proposé

Studio

Equipements mis à disposition

Internet, lecteur DVD

Abonnement de transports en commun

Frais pris en charge par la structure

Rémunération de l'auteur

2 allers-retours en train

Frais liés à l'hébergement (loyer, électricité, gaz...)

Frais à la charge du résident

Repas

Ordinateur personnel

Contact du référent

Marie Delorme

espacepandora@free.fr / 04 72 50 14 78

Adresse

7, place de la Paix

69200 Vénissieux

Maison des Écritures et des Écritures TransmédiAs (M.E.E.T.) - HYPOLIPO

Direction : Gabriel de Richaud

www.hypolipo.com

Présentation

HYPOLIPO propose huit fois par an des résidences d'écriture à des écrivains qui destinent leurs écrits à la scène (Poésie, performance, théâtre etc.), ainsi qu'à des artistes transmédiAs qui prennent également en compte l'espace scénique.

Auteurs concernés

Poésie

Sons

Performance

TransmédiAs

Partenaires

DRAC Auvergne Rhône-Alpes

Conseil Régional d'Auvergne

Conseil Départemental

Communauté de communes d'Orcet

Ville d'Orcet

Durée de la résidence

15 jours ou de 1 à 3 mois si éligible à la bourse CNL

Dates de candidature

Entre le 15 juin et le 15 juillet de l'année N-1, pour des résidences à partir de janvier.

Conditions de candidature

Adresser un CV et une lettre de motivation

Contreparties demandées aux auteurs

Action de sensibilisation, interventions scolaires

Présentation publique

Ne dépassent pas 30 % du temps

Rémunération

De 300 à 550 € (si pas de bourse CNL)

Hébergement proposé

Studio

Equipements mis à disposition

Un bureau avec bibliothèque

Frais pris en charge par la structure

Un aller/retour depuis le domicile

Salaires intervention dans les écoles

Bourses d'écriture

Frais à la charge du résident

Déplacement personnel

Frais de restauration

Contact du référent

Gabriel de Richaud

maisondesecritureshypolipo@gmail.com / 06 58 24 52 74

Adresse

6, rue Georges Couthon

63670 Orcet

Textes en l'air

Direction : Jacques Puech

Association

www.textesenlair.net/vous-etes-un-auteur.html

Présentation

La particularité de Textes en l'Air c'est de faire jouer, entendre, lire, rencontrer les auteurs de théâtre vivants. Nous travaillons toute l'année auprès des écoles, des bibliothèques, des associations, des gens du territoire et mettons en place des événements (lecture publique, lecture chez l'habitant, rencontres, ateliers divers, etc.) pour faire connaître les œuvres théâtrales d'aujourd'hui et ceux qui les créent. C'est aussi de susciter les rencontres entre les auteurs et d'autres artistes pour faire surgir des projets de création. Nous avons créé La Maison des Écritures de la Scène afin d'accueillir des auteurEs de théâtre mais aussi des metteurs en scène, musiciens, compagnies...

Objectifs de la résidence

Travail d'écriture en relation avec la thématique du festival Textes en l'air, restitution (lecture) au moment du festival

Immersion dans le territoire, mise en relation avec une réalité géographique, culturelle, sociale, économique

Partenaires

Partenaires locaux : éducation nationale, médiathèques, structures culturelles et associations (Musée départemental, salles de spectacle Le Diapason, associations de programmation spectacle vivant en milieu rural, lieux d'art contemporain, associations patrimoniales et humanitaires...), librairie Le Marque-page St Marcellin

Partenaires régionaux : Troisième bureau Grenoble, Scènes obliques Les Adrets, Espace 600 Grenoble...

Partenaires institutionnels : Mairie de St Antoine l'Abbaye, St Marcellin-Vercors-Isère Communauté, Département de l'Isère, Région Auvergne Rhône-Alpes, DRAC, CNL, SACD, Fondation Beaumarchais...

Editions Lansman...

Durée de la résidence

4 à 12 semaines

Dates de candidature

De novembre à avril

Conditions de candidature

La résidence est ouverte aux auteurs français et étrangers ayant un projet d'écriture théâtrale et pouvant bénéficier d'une bourse de résidence. Le temps de résidence pourra donc être partagé avec un autre auteur ou artiste dans le même logement.

Les dossiers comprendront : lettre de motivation, description du projet d'écriture, cv et bibliographie, exemplaire d'un texte récent, durée souhaitée.

Avoir déjà publié

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Assistance logistique, déplacements

Mise en relation (personnes ou pôles ressources, éditeurs, réseaux...)

Rencontres, sorties...

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Accueil éventuel de la création du texte écrit en résidence ou d'un autre texte au festival suivant
Contribution à la construction d'un projet de création avec une compagnie programmée au festival

Contreparties demandées aux auteurs

Le résident accepte le principe d'une activité (environ une demi-journée par semaine) organisée par Textes en l'air et ses partenaires (lectures, atelier, rencontres avec divers publics, etc.)

Participation au festival « Textes en l'air » (dernière semaine de juillet) : lecture, rencontres et échanges avec le public, atelier d'écriture...

Rémunération

L'auteur doit bénéficier d'une bourse de résidence de création ou de mission (CNL, ARALL Auvergne Rhône-Alpes, DRAC...)

Interventions rémunérées selon les tarifs conventionnels

Hébergement proposé

Appartement (3 chambres) équipé dans le village de Saint Antoine l'Abbaye

Équipements mis à disposition

Bureau

Internet wifi

Photocopieuse

Frais pris en charge par la structure

Déplacements

Voyage(s) et repas partiellement

Frais à la charge du résident

Voyage(s) et repas partiellement

Spécificités

L'auteur trouve à Saint-Antoine-l'Abbaye un environnement favorable à son travail d'écriture : le

12

site est un village médiéval classé et labellisé « plus beau village de France » et offre un cadre exceptionnel. Chaque résidence permet d'offrir aux auteurs un espace de création et de recherche. Le Festival Textes en l'air, au travers de sa programmation, met en avant le texte d'auteur. C'est un outil de diffusion de qualité dont peuvent bénéficier les productions nées de ces résidences.

Contact du référent

Jacques Puech
direction@textesenlair.net

Adresse

Grande Cour
38160 Saint-Antoine l'Abbaye

BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ

Maison Jules Roy - Maison des Illustres

Direction : Athman Haffar

Maison d'écrivain du Conseil départemental de l'Yonne

<http://www.yonne.fr/Culture-et-Vie-Locale/Sites-et-monuments/Maison-Jules-Roy-a-Vezelay>

Présentation

Le Conseil départemental de l'Yonne a mis en place une résidence d'écrivains dans la Maison Jules-Roy. Dans l'atmosphère de la demeure et le cadre de Vézelay, ils bénéficient de conditions propices à leur travail. Ils sont en outre invités à aller à la rencontre des habitants de la région à travers des entretiens, des ateliers d'écriture, des interventions en milieu scolaire, etc.

Objectifs de la résidence

Permettre à un écrivain accueilli de sortir de son cadre habituel pour se consacrer à l'écriture dans un cadre agréable et propice, tout en allant à la rencontre de la population locale

Partenaires

DRAC

Centre régional du Livre de Bourgogne

Durée de la résidence

1 à 2 mois

Dates de candidature

Au minimum 1 an à l'avance

Souvent 2 ans d'attente

Conditions de candidature

Avoir déjà publié des textes

Contreparties demandées aux auteurs

Animation d'une soirée publique

Rémunération

Environ 250€ pour l'animation d'une soirée de lecture

Hébergement proposé

Logement avec cuisine équipée, lave-vaisselle, machine à laver, connexion internet et téléviseur

Logement situé au deuxième étage de la maison, avec deux chambres comportant chacune un lit double

Équipements mis à disposition

Internet

Frais pris en charge par la structure

Hébergement

Fluides (eau, électricité, gaz)

Frais à la charge du résident

Repas

Déplacements

Spécificités

Travail sur la francophonie et/ou le monde méditerranéen (Algérie si possible, terre natale de Jules Roy)

Il est conseillé à l'auteur d'être motorisé afin de pouvoir se rendre dans la ville la plus proche pour ses courses, le village de Vézelay possède cependant une boulangerie, une épicerie et de nombreux bars-brasseries et restaurants / Stationnement payant dans la ville (environ 5 € pour une carte valable un an)

Contact du référent

Nathalie Durand

maison-jules-roy@yonne.fr / 03 86 33 35 01

03 86 72 74 09

Adresse

Le Clos du Couvent

Rue des Ecoles

89450 Vezelay

BRETAGNE

Association Culture, arts et lettres des îles

RÉSIDENCE CALI - SÉMAPHORE DU CRÉAC'H

Association

www.livre-insulaire.bzh

Présentation

Résidence longue de création sur le thème de l'insularité réelle ou imaginaire, pour des auteurs insulaires ou inspirés par l'insularité. Projet original d'écriture à proposer, éligible aux bourses du CNL ou équivalent. Minimum 2 mois. Île de la Mer d'Iroise à 1h 30 de bateau du Continent dans un sémaphore. Climat breton, soutien d'une bibliothèque thématique et accompagnement par les bénévoles. Interventions publiques programmées en commun. Ouvert à tous les genres littéraires de fiction.

Auteurs concernés

Auteurs francophones

Objectifs de la résidence

Soutenir la création littéraire pour les auteurs ou ouvrages marqués par l'insularité
Soutenir les auteurs

Partenaires

CNL

Région Bretagne

Département du Finistère

Mairie d'Ouessant

Durée de la résidence

2 à 6 mois

Dates de candidature

Annuel

Conditions de candidature

Être auteur professionnel

Déposer un projet original d'écriture

Être motivé malgré l'isolement insulaire

Être ouvert à la culture insulaire

Avoir déjà publié

Être éligible aux bourses du CNL ou équivalent, ou être joué

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Rencontres régulières avec le référent et les bénévoles de l'association.
Organisation de lectures publiques.

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Invitation au salon du livre insulaire suivant
Mise en avant des publications
Éventuelle autre résidence dédiée à la mise en espace

Contreparties demandées aux auteurs

Programmation de lectures publiques
Rencontre avec l'unique école et le collège des îles du Ponant
Rencontre avec le Club des anciens
Un article de compte-rendu de la résidence dans la revue de l'association *L'archipel des lettres*

Hébergement proposé

1 séminaire, avec une chambre de veille, deux chambres, une cuisine et une salle d'eau
La tour comporte trois étages sur la côte nord de l'île

Équipements mis à disposition

Tout équipé
Connexion internet

Frais pris en charge par la structure

Vélo et transport maritime

Frais à la charge du résident

Nourriture

Spécificités

Insularité (île bretonne)
Grand isolement

Contact du référent

Isabelle Le Bal
cali@livre-insulaire.fr / 06 81 85 41 71

Adresse

Village de Toulalan
29242 Ile d'Ouessant

CENTRE - VAL DE LOIRE

Livre Passerelle

Association

<https://livrepasserelle.fr/>

Présentation

Notre association a pour but de lutter de manière préventive contre l'illettrisme, l'échec scolaire et les discriminations par la lecture à voix haute d'albums de littérature de jeunesse. Dans cette optique nous proposons une résidence artistique et culturelle, basée à Tours (37), co-élaborée entre Livre Passerelle et un auteur ou un illustrateur en lien avec la littérature de jeunesse. Pour l'auteur/illustrateur, le temps de la résidence combine un moment privilégié de création à celui de rencontres et d'interactions propres à nourrir son oeuvre. La résidence offre à l'auteur/illustrateur 70% de temps de création personnelle, un temps privé au cours duquel il aura toutes les conditions nécessaires pour travailler sur son projet d'écriture/d'illustration personnel, et 30 % de temps consacrés aux actions de sensibilisation et de création individuelles ou collectives, pensées en concertation avec les partenaires et mise en place auprès de leurs différents publics. Ces actions ont lieu sur le territoire de l'Indre-et-Loire.

Auteurs concernés

Auteurs et illustrateurs de littérature jeunesse

Objectifs de la résidence

Notre résidence d'auteur s'inscrit dans une volonté d'ouverture culturelle et de sensibilisation des jeunes publics et de leur famille au travail de création d'un auteur. En effet, la rencontre avec un auteur vivant, pouvant parler de ses choix, de ses modalités de travail, de ses doutes, de ses interrogations et la confrontation commune pour produire une trace, une création collective permettent d'inscrire le livre, l'album, la création littéraire et artistique au coeur des vies des enfants et des adultes rencontrés. Cette expérience concrète génère une désacralisation du livre, et de l'acte d'écriture, permettant l'accès à la lecture et à l'écriture.

La volonté de concentrer les temps de rencontre sur un territoire permet de cibler prioritairement des enfants et leurs familles éloignés d'une offre culturelle régulière. L'idée est de favoriser un approvisionnement, pour certains, de l'objet livre et de la pratique de la lecture, et pour d'autres, une consolidation de cette pratique. Pour cela, sont associés à ces résidences, des établissements scolaires (écoles maternelles et élémentaires, collèges, lycées) et universitaires ainsi que des partenaires institutionnels et associatifs.

La résidence proposée s'inscrit sur une durée de 4 mois, période suffisamment longue pour que se construise la rencontre entre un auteur, des jeunes et différents groupes d'adultes.

Partenaires

Le réseau des bibliothèques et médiathèques d'Indre-et-Loire

Des librairies locales : Libr'enfants (Tours), C'est la faute à Voltaire (Amboise)

Etablissements scolaires et universitaires

La maison d'édition HONGFEÏ installée à Amboise
Les centres sociaux dont celui de la Ville-aux-dames
Le CRIA

Durée de la résidence

Trois mois non consécutifs prolongés depuis 2010 d'un mois avec le centre social de la Ville-aux-dames

Dates de candidature

Année N-1

Conditions de candidature

Contactez l'association Livre Passerelle (cf contact mail ou coordonnées téléphoniques ci-dessous)

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Organisation en concertation avec l'auteur du planning de ses interventions

Présentation et sensibilisation par la lecture à voix haute des ouvrages de l'auteur auprès de différents publics

L'auteur ancre ses interventions dans les missions des structures partenaires de résidence, et trouve naturellement sa place dans le riche vivier de compétences locales en littérature jeunesse (une Unité d'Enseignement Littérature pour la Jeunesse à l'Université F.Rabelais, une librairie spécialisée Jeunesse, la Quinzaine du Livre organisée par la Fédération des OEuvres Laiques...).

Accompagnement ponctuel sur les interventions auprès des partenaires

Gestion administrative et logistique de la résidence

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Retours

Relais possible auprès de partenaires au-delà du territoire 37

Contreparties demandées aux auteurs

30% du temps consacré à des interventions auprès des publics des partenaires

Rémunération

1500 euros / mois

Hébergement proposé

Un appartement meublé mis à disposition par la ville de Tours

Equipements mis à disposition

Un vélo

Tout matériel nécessaire à l'auteur

Frais pris en charge par la structure

2 allers-retours

Fournitures pour les 30% de temps d'intervention de l'auteur

Frais à la charge du résident

Fournitures pour les 70% de temps de création de l'auteur

Contact du référent

Dominique Veaute

livrepasserelle@wanadoo.fr / 02 47 05 49 11

Adresse

3, place Raspail

37000 Tours

GRAND EST

Association Nova Villa / Festival Méli'môme

RÉSIDENCE D'AUTEUR JEUNE PUBLIC

Direction : Joël Simon

Association

www.nova-villa.com

Présentation

La résidence s'inscrit dans le cadre du projet culturel global de l'association Nova Villa. L'auteur est choisi par Nova Villa. Résidence d'écriture pure, avec ou sans lien avec un projet de production d'une compagnie.

Auteurs concernés

Jeune public

Objectifs de la résidence

Découvrir l'œuvre d'un auteur mais aussi un répertoire et des auteurs

Construire autour des écritures contemporaines, un public curieux et attentif

Faire découvrir et mener une réflexion sur la dimension et l'importance du théâtre de création à destination du jeune public

Préparer l'enfant et l'adulte référent au théâtre, à l'oralité d'une écriture

Reposer la question des fondamentaux du théâtre : la formation, le jeu, le récit, le théâtre comme outil de compréhension du monde et comme nourriture imaginaire

Mener une politique et promouvoir la présence du livre et des textes auprès du public

Associer les auteurs à un lieu de création, à un public, tout en insufflant une dynamique culturelle locale

Partenaires

Médiathèques

Durée de la résidence

15 jours en moyenne

Dates de candidature

Tout au long de l'année

Conditions de candidature

Avoir déjà publié

La candidature est liée au projet d'écriture

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Discussion avec l'auteur tout au long de la résidence

Lectures publiques possibles, avec échanges avec le public

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Aide à la production possible quand le texte est monté par une compagnie ultérieurement

Aide à la diffusion et mise en relations avec des partenaires culturels

Lectures du texte dans les cadre des évènements culturels de Nova Villa : M'auteurs, Festival Méli'môme

Contreparties demandées aux auteurs

Présentation du travail au public scolaire, familial

Rencontres/discussions avec un public adulte

Faire mention de la résidence dans tous les documents de promotion

Rémunération

1000 euros / semaine

Hébergement proposé

Résidence hôtelière avec possibilité de préparer ses propres repas

Equipements mis à disposition

Espace de travail

Connexion internet

Imprimante et photocopieuse

Frais pris en charge par la structure

Frais de transport

Frais de restauration

Frais d'hébergement

Contact du référent

Joël Simon

contact@nova-villa.com / 03 26 09 33 33

Adresse

4 bis, rue de Mars - BP 30453

51066 Reims Cedex

Institut International de la Marionnette

RÉSIDENCE DE RECHERCHE

Direction : Eloi Recoing

www.marionnette.com/fr/Residence/Recherche

Présentation

À travers deux programmes de résidences (l'un avec bourse, l'autre sans) proposés par son pôle Recherche et documentation, l'Institut international de la marionnette souhaite encourager la recherche fondamentale sur les arts de la marionnette, accompagner le processus de création des artistes, et renforcer les liens entre les communautés de la recherche et celles de la création. Les résidences de recherche de l'Institut international de la marionnette sont ainsi ouvertes aux chercheurs, aux créateurs et aux étudiants de niveau Licence, Master ou Doctorat, quelle que soit leur nationalité.

Objectifs de la résidence

Encourager la recherche fondamentale sur les arts de la marionnette, accompagner le processus de création des artistes, renforcer les liens entre les communautés de la recherche et celles de la création.

Durée de la résidence

2 semaines à 2 mois

Dates de candidature

Début juin et/ou fin novembre (dates précises annoncées sur le site)

Conditions de candidature

Appel à candidatures au mois d'octobre 2018 pour l'année 2019.

Les décisions sont rendues publiques environ 1 mois après la date limite de dépôt des candidatures.

Critères de sélection :

- Qualité du dossier de candidature
- Présence, au centre de documentation, de ressources en lien avec le projet de recherche

Pour les demandes de résidence de recherche avec bourse, une attention particulière (mais non exclusive) sera accordée aux travaux portant sur :

- La marionnette et le numérique
- La terminologie des arts de la marionnette
- La transmission et la pédagogie des arts de la marionnette

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Les résidents accueillis bénéficient d'un accueil personnalisé, et d'éventuelles mises en contact avec les partenaires de l'IIM.

Contreparties demandées aux auteurs

Les résidents s'engagent à déposer au centre de documentation un exemplaire de leur travail de recherche (mémoire, documentaire etc.).

Hébergement proposé

Les auteurs sont hébergés gracieusement à la Villa d'Aubilly.

Equipements mis à disposition

Les résidents accueillis bénéficient des ressources disponibles au centre de documentation.

Contact du référent

Raphaèle Fleury

infodoc@marionnette.com / 03 24 33 72 50

Adresse

7, place Winston Churchill

8000 Charleville-Mézières

La Pensée sauvage

Direction : Olivier Dautrey
www.pensee-sauvage.fr

Présentation

La pensée sauvage a été créée en 2007 par un comédien, formé aux métiers de la librairie : Olivier Dautrey. Elle accueille des auteurs dans des lieux choisis à leur mesure dans la région Lorraine et dans le Grand Est, en rapport avec les thèmes qu'ils souhaitent développer. Les champs littéraires de la pensée sauvage ne sont pas limités et ses horizons de prédilections interrogent le proche et le lointain, le connu et l'inconnu, avec la curiosité de l'ethnologue et le souci d'une société en devenir.

Auteurs concernés

Tout type d'écriture (roman, essai, théâtre, traduction)

Objectifs de la résidence

Promouvoir l'écriture contemporaine en accueillant un auteur, le plus souvent soutenu par un crédit de résidence du CNL, ou par un dispositif semblable, lui assurant une rémunération pendant son temps de résidence

Participer à la vie littéraire et à l'économie des maisons d'édition, des librairies ou des partenaires culturels privilégiant l'auteur et le livre, la qualité d'écriture et celle du projet éditorial, en dehors des autoroutes culturelles et des réseaux de très grande diffusion

Partenaires

CNL
DRAC
Région
Département des Vosges

Durée de la résidence

1 à 6 mois

Dates de candidature

Tout au long de la saison
Commission en phase avec le calendrier CNL

Conditions de candidature

Déposer une demande écrite à l'attention d'Olivier Dautrey et du bureau de lecture de la pensée sauvage

Avoir déjà publié

Répondre aux critères du CNL

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Par Olivier Dautrey et les professionnels du livre lorrains associés à la résidence

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Au gré de la relation établie pendant la résidence

Contreparties demandées aux auteurs

Selon le cahier des charges du CNL (70% consacré au temps d'écriture, 30% à celui des médiations). La priorité sera toujours accordée au projet d'écriture. Les actions proposées feront l'objet d'un accord préalable basé sur les motivations et les capacités de l'auteur invité.

Rémunération

Bénéficiaire d'une bourse (CNL ou autres)

Hébergement proposé

Studio en ville, chalet de forestier à la montagne ou en campagne, gîte chez l'habitant, chambre monacale, etc...

Frais pris en charge par la structure

Hébergement

Déplacements liés aux actions accomplies en lien avec la résidence

Frais à la charge du résident

Repas

Déplacements personnels

Spécificités

Olivier Dautrey accorde une place et un temps importants aux échanges préalables avec les auteurs-candidats

Contact du référent

Olivier Dautrey

olivierdautrey@yahoo.fr / 06.62.94.19.05

Adresse

20, rue de Charmes

88130 Bouxurulles

ILE-DE-FRANCE

Conseil Régional d'Ile-de-France

PROGRAMME RÉGIONAL DES RÉSIDENCES D'ÉCRIVAINS

Conseil Régional

www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/residences-ecrivains

Présentation

Le programme régional de résidences d'écrivains permet d'associer un auteur à un lieu, dans une dimension d'aide à la création littéraire et d'action culturelle

Auteurs concernés

Personnes en résidences : auteurs, traducteurs, critiques littéraires, français et étrangers.

Organismes porteurs d'un projet de résidence : lycées, bibliothèques, centres sociaux, comités d'entreprise, hôpitaux, etc.

Objectifs de la résidence

Favoriser une relation vivante des habitants à la création littéraire tout en permettant le projet d'écriture propre à l'auteur

La « résidence » est entendue comme l'association d'un auteur et d'une structure d'accueil pour réaliser un projet d'action littéraire sur une période de 2 à 10 mois

Durée de la résidence

2 à 10 mois

Dates de candidature

Dates à consulter sur le formulaire en ligne

Conditions de candidature

Auteurs : avoir publié au moins un ouvrage à compte d'éditeur en langue française ou traduit en français, ou des textes dans au moins trois revues (le projet doit être élaboré par l'auteur et la structure)

Traducteurs : avoir traduit au moins un ouvrage publié à compte d'éditeur

Critiques littéraires : avoir publié régulièrement des articles dans des journaux, magazines ou revues à caractère littéraire

Le bénéficiaire d'une bourse peut prétendre à une nouvelle aide trois ans après la fin de sa résidence

Formulaire à télécharger sur le site et à retourner par voie postale

Un comité présidé par un conseiller régional, composé d'élus et de représentants de l'interprofession est chargé de sélectionner les projets déposés auprès des services régionaux

Processus de coopération entre l'auteur et la structure d'accueil

Rencontres des publics avec l'auteur et avec ses livres

Portée littéraire des actions proposées, ancrage territorial du projet

Mode d'intervention de l'auteur, précisant le temps dédié au projet de résidence (environ 30%) et le temps dédié à son écriture personnelle (environ 70%)

Rémunération

Aide spécifique attribuée au projet de résidence du porteur

Taux modulable à un maximum de 50% de la dépense subventionnable HT

plafond fixé à 10 000 euros

Pour les lycées, 60%, dans la limite d'un plafond de 12 000 €

Bourse d'aide à la création pour les auteurs

2 000 euros par mois de résidence

Contact du référent

service.livre@iledefrance.fr

Adresse

Conseil régional

Unité société

Service livre

115, rue du Bac

75007 Paris

Fondation des Treilles

Direction : Guillaume Bourgeois

<http://www.les-treilles.com/les-prix-2/principes-generaux-dattribution-des-residences/>

Présentation

La Fondation des Treilles offre chaque année à un auteur de fiction ou d'essai un lieu privilégié et des moyens lui permettant de réaliser un travail d'écriture destiné à la publication. Les candidatures sont examinées par un jury de 6 personnes, composé d'universitaires et de critiques et nommé par le conseil d'administration de la Fondation des Treilles, sur la base d'un dossier de demande de résidence.

Auteurs concernés

Auteurs francophones de fiction ou d'essai

Durée de la résidence

2, 3 mois

Les dates effectives de séjour, et son éventuel fractionnement, sont fixés en accord avec la direction de la fondation

Dates de candidature

31 janvier de l'année en cours pour une résidence effectuée l'année suivante

Conditions de candidature

Avoir déjà publié

Les résidences sont ouvertes à des auteurs confirmés, écrivant ou publiant en langue française ou travaillant dans le domaine de la culture francophone

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Les lauréats du concours sont accueillis entre le mois de mars et le mois de novembre, avec une interruption au mois d'août. Ils disposent de tous les moyens matériels leur permettant de se consacrer entièrement à leur oeuvre, en particulier une bibliothèque et des liaisons informatiques.

Contreparties demandées aux auteurs

Une biographie résumée est demandée avant l'arrivée. Celle-ci sera mise sur le site internet et affichée à la bibliothèque de la fondation. Le pensionnaire fait mention du prix sur sa page Web personnelle avec lien vers le site de la Fondation des Treilles.

Après la résidence, remettre un court rapport (1 à 3 pages) décrivant l'expérience de travail aux Treilles, dans les deux mois qui suivent la fin du séjour.

Tenir la fondation informée de la date de publication prévue pour le travail effectué.

Préciser dans l'ouvrage (par exemple sous forme de note en bas de page, dans les remerciements): « Fondation des Treilles, créée par Anne Gruner Schlumberger, a notamment pour vocation d'ouvrir et de nourrir le dialogue entre les sciences et les arts afin de faire

progresser la création et la recherche contemporaines. Elle accueille également des chercheurs, des écrivains et des artistes photographes dans le domaine des Treilles (Var) www.les-treilles.com. ».

Remettre 5 exemplaires de l'ouvrage réalisé aux Treilles, lors de sa parution.

Rémunération

2650 euros / mois de résidence

Hébergement proposé

Dans l'une des maisons du domaine des Treilles, appelée la « Petite Maison », comprenant une grande pièce, une cuisine et une salle de bain

Equipements mis à disposition

Téléphone fixe

Bureau

Imprimante

Connexion internet

Télévision

Frais pris en charge par la structure

1 aller-retour depuis le domicile

Repas

Ménage

Frais à la charge du résident

Déplacements supplémentaires

Entretien du linge

Contact du référent

Geneviève Meillassoux

g.meillassoux@les-treille.com / 01 47 05 71 89 / 06 03 00 46 13

Adresse

90, rue de Varenne

75007 Paris

Institut Français

PROGRAMME DE RÉSIDENCES INSTITUT FRANÇAIS / CITÉ INTERNATIONALE DES ARTS

Direction : Anne Tallineau / Bruno Foucher (directeur)

www.institutfrancais.com/fr/residences-la-cite-internationale-des-arts

Présentation

Le programme de résidences de l'Institut français à la Cité internationale des arts à Paris est destiné à des créateurs étrangers, identifiés par les Instituts français, les Alliances françaises ou les structures culturelles françaises et étrangères, qui souhaitent développer un projet de recherche à Paris, pendant une durée de trois mois minimum. L'Institut français dispose en 2016 de 24 ateliers pour des créateurs étrangers de toutes disciplines. L'immersion dans cette structure d'accueil en plein cœur de Paris leur permet de se consacrer entièrement à leur créativité et d'approfondir leur recherche en dehors de leur contexte habituel.

Auteurs concernés

Toutes disciplines

Objectifs de la résidence

Développer un projet de recherche

Permettre aux artistes étrangers de s'immerger dans la création contemporaine à Paris et en France

Partenaires

Cité internationale des arts

Réseau culturel français à l'étranger

Durée de la résidence

3 mois minimum

Dates de candidature

Ouverture 2 mai 2018// clôture le 29 juin 2018

Dates annoncées sur le site

Conditions de candidature

Le programme de résidence est destiné à des créateurs étrangers, identifiés par les Instituts français, les Alliances françaises ou les structures culturelles françaises et étrangères

Bénéficiaire d'une bourse de résidence (de préférence)

Avoir déjà publié (de préférence)

Etre engagé dans la vie professionnelle

Parler français ou anglais

Justifier de travaux antérieurs

Etre autonome dans la gestion de la résidence
Se libérer de ses activités professionnelles durant toute la période du séjour

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Accompagnement par le pôle résidences et les experts de l'Institut français (théâtre, livre, littérature jeunesse, etc.)

Contreparties demandées aux auteurs

Pas de contreparties, même si les moments de visibilité sont toujours importants

Hébergement proposé

Atelier/logement de 40m2

Equipements mis à disposition

Studio/atelier à la Cité internationale des arts

Frais pris en charge par la structure

Logement

Si c'est l'Institut français du pays de résidence de l'auteur qui présente sa candidature, l'Institut français du pays peut également prendre en charge le billet d'avion et/ou une allocation de séjour

Frais à la charge du résident

Billet d'avion

Contact du référent

Fanny Rolland

fanny.rolland@institutfrancais.com / 01 53 69 35 08

Adresse

8-14, rue du Capitaine Scott

75015 Paris

NORMANDIE

Le Quai des Arts, service culturel municipal de la ville d'Argentan

RÉSIDENCE D'AUTEUR DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DES « RELAIS CULTURELS RÉGIONAUX »

Direction : Véronique Forest

Ville d'Argentan

<http://www.quaidesarts.fr/residences-artistes/>

Présentation

Inauguré en janvier 2010, le Relais culturel de la ville d'Argentan est un dispositif d'accompagnement et d'accueil d'artistes en résidence reposant sur deux structures : le Quai des Arts et la médiathèque François Mitterrand. Ce dispositif est financé conjointement par le Conseil Régional de Basse-Normandie et la ville d'Argentan pour une durée de trois ans. Les disciplines artistiques concernées par le Relais culturel sont les suivantes :

- le théâtre, la danse et le cirque (au Quai des Arts)
- la littérature (à la médiathèque F. Mitterrand)

Le Relais culturel d'Argentan est piloté par le service culturel de la ville d'Argentan qui coordonne la mise en œuvre des actions sur le territoire.

Auteurs concernés

Tout type d'écriture

Objectifs de la résidence

Soutenir la création artistique et littéraire en mettant à disposition des artistes et des auteurs de nouveaux espaces de travail

Favoriser les flux de publics entre les lieux principaux de la vie collective et ainsi tisser du lien social

Favoriser la durée d'installation des artistes afin de multiplier les rencontres avec la population

Imaginer des passerelles entre les domaines artistiques

Dynamiser la lecture publique sur le territoire

Partenaires

Médiathèque François Mitterrand – Argentan Intercom

Durée de la résidence

L'auteur est accueilli en résidence pendant environ 50 jours ouvrés (plus ou moins dix semaines), qui peuvent être répartis de manière continue ou fractionnés entre le mois de septembre et le mois de décembre.

Dates de candidature

Prochain appel à projet en début d'année 2017

Conditions de candidature

La résidence porte sur un travail d'écriture ou d'illustration

Le projet peut être purement textuel ou associer les arts plastiques (dessin, illustration, peinture, etc.)

Le travail de l'auteur peut cibler les adultes et/ou les enfants

L'auteur doit avoir publié, de préférence, au moins une œuvre à compte d'éditeur

L'auteur doit avoir la capacité d'intervenir auprès de publics divers. Ces actions ne dépasseront pas 30% du temps de résidence (70% du temps de résidence étant consacré au travail de création)

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Les équipes de la Médiathèque et du Quai des Arts accompagnent l'auteur tout au long de sa résidence, notamment lors des actions de médiation. Elles assurent également le soutien logistique, administratif et la communication de la résidence.

Contreparties demandées aux auteurs

Le planning de résidence est défini conjointement entre l'équipe du Relais Culturel Régional et l'auteur accueilli, en fonction des objectifs choisis par les deux parties. Le travail de médiation auprès des publics ne pourra excéder 30%% du temps de résidence. Il pourra prendre des formes très diverses : ateliers, lecture, rencontre, exposition, performance, veillée contée, etc.

Rémunération

220 € brut par jour

Hébergement proposé

L'auteur sera hébergé à Argentan dans un logement classé gîte de France, situé à environ 2 km du Quai des Arts, du centre-ville, de la gare ou de la médiathèque, et qui lui sera strictement réservé pendant toute la période de résidence.

Equipements mis à disposition

Wifi

Vélo

Espaces de travail (médiathèque F. Mitterand, Quai de Arts et/ou d'autres à définir en fonction des projets de l'auteur)

Frais pris en charge par la structure

Hébergement

Défraiements repas (15 € par jour)

Frais à la charge du résident

Transport

Contact du référent

Camille Perrier

camille.perrier@quaidesarts.fr / 02 33 39 69 00

Adresse

1, rue de la feuille
61200 Argentan

Usine Utopik

Relais culturel régional

Direction : Xavier Gonzalez

www.usine-utopik.com/residences-dartistes/auteurs/

Présentation

L'Usine Utopik accueille chaque année des écrivains en résidence pour mener un projet d'écriture pendant une période d'un mois. La résidence est ouverte à tous les genres littéraires (roman, nouvelle, poésie, théâtre, essai, BD, littérature jeunesse...), aux auteurs français et francophones qui ont déjà publié un ou plusieurs ouvrages à compte d'éditeur. L'Usine Utopik invite tous les deux ans un critique d'art en résidence dans le cadre du Festival Des Bords de Vire.

Auteurs concernés

Tout type d'écriture

Objectifs de la résidence

Aide à la création

Promouvoir l'écriture contemporaine et sensibiliser le public

Partenaires

DRAC

Region

Departement

Agglo Saint Lo

Commune de Tessy Bocage

Durée de la résidence

1 mois

Dates de candidature

Mai-Juin

Conditions de candidature

Auteurs français et étrangers francophones

Avoir déjà publié un ou plusieurs ouvrages à compte d'éditeur

Le projet peut être uniquement textuel ou il peut donner lieu à un croisement avec les arts plastiques

Résidence de critique d'art : voir précisions sur le site internet de la structure.

Contreparties demandées aux auteurs

L'auteur inclura dans son projet de résidence un temps d'échange et de rencontre avec le public, notamment le public scolaire, via des actions de médiation réalisées dans le cadre de la résidence. L'auteur consacre jusqu'à 30% de son temps à des animations dont il propose les

42

thèmes. Ses interventions ont lieu à l'Usine Utopik, dans des structures culturelles et dans des établissements scolaires. L'auteur accepte de participer à une ou plusieurs rencontres publiques : des ateliers d'écritures et de lecture, rencontres, soirées lecture, café littéraire... Les déplacements liés au projet (animations, lectures, ateliers...) sont assurés ou pris en charge par l'organisateur. De nouveaux projets avec une dimension numérique sont désormais mis en place. L'objet de ces interventions « numériques » est d'apporter des conditions favorables à la création d'ateliers d'écriture originaux en s'appuyant sur les nouvelles technologies (visio-conférences dans les collèges et lycées du département). Il s'agit d'encourager les projets novateurs incluant des nouveaux supports d'écriture liant la littérature, les arts numériques, les arts plastiques et visuels. Les 70% du temps restant sont dédiés aux travaux d'écriture.

Rémunération

Allocation de 2229 euros brut, soit 2000 euros net

Allocation reversée en droits d'auteur

L'Usine Utopik se charge de reverser 1,1% de contribution diffuseur

Hébergement proposé

L'auteur est logé dans un appartement qu'il partage avec les autres artistes

Équipements mis à disposition

Espace de travail (avec connexion wifi) à l'Usine Utopik

Frais pris en charge par la structure

Frais de déplacement comprenant UNIQUEMENT UN ALLER/RETOUR domicile de l'auteur –Usine Utopik à hauteur maximum de 200€ sur présentation de justificatif.

Frais à la charge du résident

Frais de déplacement

Contact du référent

Xavier Gonzalez

usineutopik@gmail.com/ 02 33 06 01 67

Adresse

La Minoterie – Route de Pont-Farcy

50420 Tessy-sur-Vire

Villa La Brugère

Direction : Marie-Thérèse Champesme

Association

www.villa-la-brugere.com/?page_id=302

Présentation

La VILLA LA BRUGÈRE accueille des écrivains et des artistes de toutes disciplines pour des séjours entièrement consacrés à la création. Pour cela, elle met à la disposition des artistes résidents un appartement situé dans une grande maison face à la mer. Les séjours de création peuvent avoir pour objet :

- un travail d'écriture (écriture littéraire, scénario de film, etc.)
- la réalisation de dessins ou d'images
- un projet hybride associant texte et images

Auteurs concernés

Toutes disciplines

Objectifs de la résidence

Permettre à un écrivain ou un artiste de travailler au calme et sans contraintes

Donner aux habitants des environs la possibilité de rencontrer la création contemporaine

Partenaires

CRL Basse-Normandie

DRAC Normandie

Département du Calvados

Commune d'Arromanches

Durée de la résidence

2 à 4 semaines

Dates de candidature

Tout au long de l'année

Les dates de réunions du comité de sélection sont variables

Conditions de candidature

Avoir déjà publié

CV insistant sur la démarche artistique et les travaux déjà réalisés

Présentation précise du projet sur lequel l'artiste ou l'auteur souhaite travailler pendant son séjour à la Villa La Brugère

La lettre de motivation, jointe à ce dossier, expliquera en quoi le séjour à La Brugère sera utile au projet

Contreparties demandées aux auteurs

Rien n'est demandé en contrepartie de la résidence

Si l'auteur souhaite faire une lecture/rencontre avec le public ou une intervention en milieu scolaire, il est rémunéré pour cela

Hébergement proposé

Appartement meublé situé face à la mer : une grande chambre, un bureau-séjour, une cuisine équipée et une salle d'eau

Equipements mis à disposition

Accès internet

Imprimante

Linge de maison, vaisselle, etc.

Frais pris en charge par la structure

Hébergement

Perdiem de 10 euros / jour

Transport aller-retour depuis le lieu d'habitation sur base d'un voyage SNCF 2ème classe

Fluides

Frais à la charge du résident

Transport depuis l'étranger

Déplacements pendant le temps de résidence

Alimentation

Contact du référent

Marie-Thérèse Champesme

villalabrugere14117@gmail.com / 06 71 39 96 04

Adresse

7, rue Jacobé de Goncourt

14117 Arromanches

NOUVELLE_AQUITAINE

Centre Intermondes

Direction : Edouard Mornaud

Association

www.centre-intermondes.com

Présentation

Intermondes est une structure permanente d'accueil en résidence, principalement d'étrangers, qui a pour but de mettre en place et d'animer en lien avec les acteurs artistiques et culturels de la Région un programme d'action culturelle dédié à la création émergente.

Objectifs de la résidence

Nouvelle création, jeunes auteurs émergents

Partenariat avec des auteurs et structures

Partenaires

Ville de la Rochelle

Région ALPC

Institut Français

Durée de la résidence

1 à 3 mois

Dates de candidature

Tout au long de l'année

Conditions de candidature

Candidatures libres

Candidatures en lien avec des structures partenaires

Bénéficiaire d'une allocation/bourse de résidence

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Prise de rendez-vous / ateliers avec les élèves et étudiants

Mise en contact avec des structures

Organisation de rencontres publiques / lectures

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Invitations suite à publication(s)

Contreparties demandées aux auteurs

Présentation publique

Ateliers scolaires/universitaires ou rencontres

Hébergement proposé

Appartement individuel
Cuisine en commun

Equipements mis à disposition

Internet

Frais pris en charge par la structure

Hébergement
Perdiem forfaitaire
Transports nationaux
Programmer / communiquer
Organisation des rencontres

Frais à la charge du résident

Complément perdiem

Spécificités

Lien étroit avec le Québec

Contact du référent

Edouard Mornaud
edouard.mornaud@ville-rochelle.fr / 05 46 51 79 16

Adresse

11 bis, rue des Augustins
17000 La Rochelle

Comédie Poitou Charentes

ETC - ÉCRITURES THÉÂTRALES EN CHANTIER

Direction : Yves Beaunesne
Cendre Dramatique National
www.comedie-pc.fr/-territoire-en-chantiers-

Présentation

À l'image des dispositifs très répandus en faveur de l'écriture de scénario, ETC est un dispositif qui permet aux auteurs de théâtre de bénéficier d'une étape de regards au cours de leur processus d'écriture. Nous offrons la possibilité aux auteurs de langue française de faire lire leur texte à un petit groupe de lecteurs bienveillants et d'horizons variés (par exemple : auteur/scénariste, metteur en scène/comédien, diffuseur/responsable en structure, éditeur, universitaire...). Suivant un protocole, les auteurs pourront écouter des retours personnalisés sur leur texte, puis discuter en profondeur avec les différents lecteurs. Ensuite, le séjour des auteurs se poursuivra pendant cinq jours par une résidence d'écriture partagée avec les autres participants.

Auteurs concernés

Auteurs dramatiques de langue française

Objectifs de la résidence

L'objectif de cette aide apportée aux auteurs a d'abord une dimension humaine : briser l'isolement des auteurs et partager la recherche artistique, encourager des projets prometteurs. Ensuite, il s'agit d'offrir un cadre propice à une avancée décisive dans l'aboutissement d'un projet, multiplier les connexions, et les possibilités de rencontres autour de textes en devenir.

Partenaires

Union Régionale des Foyers Ruraux à Lezay
Théâtre de Thouars

Durée de la résidence

10 jours

Dates de candidature

Entre octobre et janvier

Conditions de candidature

L'auteur ne peut présenter un texte qui ait déjà fait l'objet d'une mise en-scène
Faire parvenir une première version du texte accompagnée d'une note d'intention de réécriture et d'un CV, par courrier et par mail avant la date mentionnée sur l'appel aux auteurs

Accompagnement de l'auteur après la résidence

À l'issue de cette semaine, chaque auteur présentera un extrait de son texte en chantier lors d'une soirée de lecture au Moulin du Marais. Cela permettra à un public curieux d'écriture contemporaine mais aussi à des professionnels de la Région de goûter à ces différents univers en construction et multiplier les occasions de rencontres entre la langue d'un auteur et l'oreille d'un metteur-en-scène.

Contreparties demandées aux auteurs

Soirée de lecture publique le dernier jour de la résidence (un quart d'heure par auteur)

Hébergement proposé

Logement dans un gîte en chambre individuelle.

Équipements mis à disposition

Hors des temps de travail collectif, des espaces sont mis à disposition

Frais pris en charge par la structure

Logement

Transport

Repas

Spécificités

Le Moulin du Marais qui accueille la résidence est un lieu d'échange et dispose d'une bibliothèque de 8000 titres de théâtre et de poésie contemporain.

Les repas sont notamment pris en commun.

Contact du référent

Laure Bonnet

ecrituresotheatralesenchantier@comedie-pc.fr / 05 49 41 43 90

Adresse

66, boulevard Pont-Achard

86000 Poitiers

OCCITANIE

Association Pure Fiction

MAISON DE PURE FICTION

Direction : Isabel Desesquelles

Association

www.depurefiction.fr/le-site/index.html

Présentation

Maison dédiée à l'accueil des écrivains et des écrivains

Résidence d'auteurs successivement toute l'année

125m2 au milieu de deux hectares, dans un site sauvage loin du bruit du monde

Grandes ouvertures pour être dehors dedans, une bulle, un abri pour l'écriture et tous les chemins qu'elle emprunte

Objectifs de la résidence

Ecrire, écrire, écrire, disent-ils !

Rencontrer sur un territoire un public pour des lectures

Partenaires

DRAC Région

Durée de la résidence

1 à 3 mois

Dates de candidature

Tout au long de l'année

Conditions de candidature

Avoir publié et envoi de deux publications

Lettre motivée du choix de ce lieu pour travailler

Synopsis, extrait du projet littéraire

Contreparties demandées aux auteurs

3 interventions par mois de résidence

Frais à la charge du résident

Repas

Contact du référent

Isabel Desesquelles

info@depurefiction.fr

Adresse

Le Grès Bas
46160 Calvignac

La Chartreuse – Centre National des Écritures du Spectacle

Direction : Catherine Dan

Association

www.chartreuse.org/site/la-residence-mode-d-emploi

Présentation

La Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon est un monument historique appartenant à l'Etat. Elle est gérée par l'association CIRCA, chargée depuis 1974 de mettre en œuvre un double programme, patrimonial (accueil du public et présentation du monument) et artistique (Centre national des écritures du spectacle). C'est à ce titre un lieu de résidence pour les auteurs dramatiques, les traducteurs de théâtre et pour les compagnies (théâtre, danse, cirque, arts de la rue, arts numériques...) qui intègrent dans leur processus de création un auteur ou un texte contemporain, et dont le travail nécessite un temps de recherche, d'expérimentation et de création. La Chartreuse accueille aussi bien des artistes confirmés que des artistes émergents.

Auteurs concernés

Auteurs

Traducteurs

Compagnies

Objectifs de la résidence

Offrir aux artistes le temps d'isolement et les ressources nécessaires à la création

Mettre en lien les auteurs avec d'autres artistes présents en résidence et notamment des porteurs de projet

Durée de la résidence

Entre 2 et 8 semaines (résidences individuelles d'auteur ou de traducteur)

Entre 2 et 4 semaines (résidences collectives)

Dates de candidature

Pour les résidences de janvier à début juin de l'année N : ouverture des candidatures le 1er février de l'année précédente (N-1) / Clôture le 31 mai de N-1

Pour les résidences de septembre à décembre de l'année N : ouverture des candidatures le 1er août de l'année précédente (N-1) / Clôture le 30 novembre de N-1

Conditions de candidature

La direction de la Chartreuse évalue la qualité artistique du projet, son écho avec les missions de la Chartreuse et pour les résidences collectives sa faisabilité (viabilité financière / partenaires / date et lieu de création)

Les candidatures portées par des auteurs ayant obtenu une bourse d'écriture seront prioritaires

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Accès à la Bibliothèque de la Chartreuse qui comprend plus de 8000 ouvrages

Organisation de sorties de résidence, en collaboration avec les artistes

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Suivi des projets accueillis dans la rubrique « Après la résidence... » dans la Lettre de La Chartreuse, parution semestrielle

Suivi des projets accueillis sur le Facebook de la Chartreuse : « La Chartreuse Cnes de Villeneuve lez Avignon »

Contreparties demandées aux auteurs

Envoie du texte travaillé à la Chartreuse à l'issue de la résidence

Des présentations publiques et/ou des interventions auprès des classes théâtre peuvent être proposées mais ne sont ni obligatoires ni systématiques

Hébergement proposé

Les artistes sont logés gratuitement dans les anciennes cellules des pères Chartreux transformées en hébergement. Toutes ces cellules, exception faite des logements collectifs qui disposent d'une cuisine collective, ont leur propre cuisine équipée, salle de bain, accès Wifi.

Equipements mis à disposition

Bibliothèque

Photocopieur

Frais pris en charge par la structure

Transport

Logement

Repas du soir à la « Table d'hôtes de la Chartreuse » du lundi au vendredi inclus, où tous les artistes accueillis en résidence sont invités à dîner

Frais à la charge du résident

Salaire

Petit-déjeuner, repas du midi et tous les repas du weekend et jours fériés

Spécificités

La Chartreuse n'accueille pas de résidence :

Entre le 20 décembre et la mi-janvier (fermeture d'hiver et travaux d'intendance)

A partir de la 2ème semaine de juin, pendant le mois de juillet, et jusqu'à la fin de la 3ème semaine d'août (préparation, déroulement, et démontage du Festival et des Rencontres d'été de la Chartreuse)

Contact du référent

Nicolas Rosset

residence@chartreuse.org / 04 90 15 24 24

Adresse

58 rue de la Républiqu
30400 Villeneuve lez Avignon

PAYS DE LA LOIRE

Maison des écrivains étrangers et des traducteurs

Direction : Patrick Deville

www.meetingsaintnazaire.com

Présentation

Il s'agit d'une résidence de création. Durant son séjour de huit semaines, il peut être proposé à l'écrivain, sans obligation, des rencontres avec le public. Le résident a la liberté de laisser un manuscrit qui pourra être publié en bilingue dans la collection Les Bilingues, sous réserves d'acceptation du conseil littéraire.

Auteurs concernés

Tout type d'écriture

Ecrivains/traducteurs résidants en dehors de France

Objectifs de la résidence

Promotion de la littérature étrangère auprès du public français

Résidence de création

Partenaires

Ville de Saint-Nazaire

Région Pays de la Loire

CNL

Durée de la résidence

2 mois

Dates de candidature

Fin février (pour l'année n+2)

Conditions de candidature

Avoir déjà publié

Envoyer une biographie et une bibliographie

Contreparties demandées aux auteurs

Contrepartie non imposée

Lecture publique / conférences dans les médiathèques

Interventions dans les Lycées de Loire Atlantique

Rémunération

La structure d'accueil verse 1000 euros / mois

Hébergement proposé

Un grand appartement situé au 10e étage du Building (sur l'estuaire de la Loire)
Cuisine équipée, grand séjour, deux chambres, un bureau et une salle de bains

Équipements mis à disposition

Connexion Wifi / imprimante

Frais pris en charge par la structure

Hébergement

Frais à la charge du résident

Frais de transports

Frais de restauration et vie quotidienne

Contact du référent

Elisabeth Biscay

meetingsaintnazaire@gmail.com / 02 40 22 69 60

Adresse

1, boulevard René Coty

BP 94

44602 Saint-Nazaire Cedex

Maison Julien Gracq

Direction : Emmanuel Ruben
<http://maisonjuliengracq.fr>

Présentation

La Maison Julien Gracq à Saint-Florent-le-Vieil, en Région Pays de la Loire, est un lieu de résidences d'écrivains francophones, d'artistes et de chercheurs ; c'est un espace d'animation littéraire. Elle propose différents modes de séjours afin de permettre aux auteurs, artistes et chercheurs d'écrire et de créer dans un environnement paisible, calme et stimulant ; de rencontrer le public des Pays de la Loire au cours d'événements littéraires et artistiques ; et de participer à des actions culturelles et de médiation. Le Conseil d'administration de l'association Maison Julien Gracq désignera la liste des résidents chaque année au regard de l'avis du Comité littéraire et artistique.

Partenaires

Région des Pays de la Loire

Durée de la résidence

2 mois

Dates de candidature

Entre le 1er janvier et le 31 août de l'année

Conditions de candidature

Le dossier de candidature daté et signé

Une présentation de votre parcours et votre bibliographie dactylographiée en français (2 pages maxi)

Une lettre qui expose votre projet et votre intérêt pour une résidence dans la Maison Julien Gracq dactylographiée en français (1 page maxi)

Deux exemplaires de votre dernier livre publié

Deux exemplaires d'un autre de vos livres, représentatif de votre démarche artistique (pour les auteurs non francophones, ouvrages édités en français ou extraits significatifs traduits en français)

Une revue de presse concernant vos publications (choix de 5 articles maxi)

Contreparties demandées aux auteurs

Conformément avec les chartes du CNL, au maximum 30 % du temps de travail de l'artiste est dédié à la médiation. Le choix est fait en concertation avec le ou la résident.e : avec une école, université, lecture publique, conférence...

Rémunération

La structure verse une rémunération aux auteurs

Hébergement proposé

Appartements de 35m2
Bureau de 20m2 avec vue sur la Loire

Equipements mis à disposition

Tout confort domestique
Accès à la « bibliothèque Remarquable » 24h/24h
Wifi

Frais pris en charge par la structure

Hébergement
1 aller-retour domicile - résidence

Frais à la charge du résident

Repas

Contact du référent

Jérémy Fabre
contact@maisonjuliengracq.fr / 02 41 19 73 55

Adresse

1, rue du Grenier à sel
Saint-Florent-le-Vieil
49410 Mauges-sur-Loire

PROVENCE ALPES - CÔTE D'AZUR

ATLAS – Association pour la promotion de la traduction littéraire

COLLÈGE INTERNATIONAL DES TRADUCTEURS LITTÉRAIRES

Direction : Jörn Cambreleng
Association
www.atlas-citl.org

Présentation

Le CITL accueille prioritairement les traducteurs littéraires, mais aussi leurs auteurs, des chercheurs, des linguistes. Installé au centre de la ville d'Arles, le CITL se situe dans l'aile ouest de l'ancien Hôtel Dieu, devenu l'espace Van Gogh. Ce cloître, entièrement restauré et rénové, héberge également la médiathèque, les archives municipales, une antenne universitaire ainsi que des salles d'exposition et de conférence. Avec près de 700 m² répartis sur deux étages, le CITL est un lieu de vie qui met à la disposition des traducteurs des chambres individuelles et des espaces de convivialité, ainsi qu'une bibliothèque de travail accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, comptant plus de 20 000 ouvrages en 50 langues.

Auteurs concernés

Traducteurs

Objectifs de la résidence

Proposer un lieu avec des conditions de travail optimales pour aider permettre aux traducteurs d'avancer sur leurs traductions

Permettre à des traducteurs étrangers de travailler sur leurs projets de traduction en France

Partenaires

Le Centre National du Livre

La fondation DVA et le fond allemand de traduction (Bourses Elmar-Tophoven)

La Fondation Pro Helvetia

Ville d'Arles

Conseil régional PACA

Le Département des Bouches du Rhône

Durée de la résidence

Le CITL accueille en résidence pour des périodes de une semaine à trois mois, des traducteurs littéraires français et étrangers dotés d'un contrat de traduction avec un éditeur, mais aussi des auteurs désireux de travailler un moment avec leur traducteur, des chercheurs, des linguistes.

Dates de candidature

Tout au long de l'année

Conditions de candidature

Avoir signé un contrat d'édition avec un éditeur
Traduire une œuvre à partir du français ou vers le français
Effectuer une résidence d'un minimum d'une semaine

Contreparties demandées aux auteurs

Ecriture d'une note de séjour après sa résidence au CITL
Actions de médiation dans certains cas

Rémunération

Bourse de 20 euros par jour sur examen du dossier

Hébergement proposé

Des chambres individuelles et des espaces de convivialité

Équipements mis à disposition

Une bibliothèque de travail accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
Des postes informatiques avec un accès à internet
Une imprimante, photocopieuse

Frais pris en charge par la structure

Frais d'hébergement à partir de deux semaines de résidence

Frais à la charge du résident

Repas
Sorties
Autres dépenses personnelles

Contact du référent

Marie Dal Falco
marie.dalfalco@atlas-citl.org / 04 90 52 05 50

Adresse

Espace Van Gogh
Place Félix Rey
13200 Arles

La Napoule Art Foundation

RÉSIDENCE CHÂTEAU DE LA NAPOULE

Direction : Alexis Vrousos

Mandelieu

www.lnaf.org/residency-information-eligibility/

Présentation

Résidence de groupe - Pluridisciplinaire - Pas de restriction d'âge ni de nationalité - 9 artistes accueillis en même temps - Vie en communauté du groupe.

Auteurs concernés

Plasticiens

Ecrivains

Compositeurs

Objectifs de la résidence

Libérer du temps et de l'espace aux créateurs

Favoriser la recherche, l'exploration des travaux artistiques personnels

Partenaires

Conseil général des Alpes-Maritimes

Durée de la résidence

1 mois

Dates de candidature

Pour le printemps 2017 : dossier à retourner avant le 19 septembre 2016

Conditions de candidature

Candidature sur internet via le logiciel "Slide room"

Artistes professionnels uniquement

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Lien, communication, mise en relation

Rémunération

L'auteur doit bénéficier d'une bourse de résidence

Hébergement proposé

Chambre individuelle et salle de bain privative

Equipements mis à disposition

Accès cuisine, salle à manger, salle internet, salon
1 ordinateur pour l'ensemble du groupe

Frais pris en charge par la structure

Hébergement
Repas
Transfert gare-aéroport - Château et retour
Certaines sorties et visites

Frais à la charge du résident

Voyage
Une partie des repas

Spécificités

Résidence internationale, l'anglais est ainsi la langue le plus couramment utilisée

Contact du référent

Nelcy Mercier
nmercier@chateau-lanapoule.com / 04 93 49 95 05

Adresse

Château de la Napoule
Avenue e Henry Clews
6210 Mandelieu

Montévidéo

Direction : Hubert Colas

www.montevideo-marseille.com/montevideo/residences/residences.html

Présentation

La programmation est semestrielle. Montévidéo met à disposition ses espaces de travail (Studio Théâtre ou Centre de ressources), des hébergements, un accueil technique, communique sur les projets et peut permettre aux résidents d'ouvrir les portes de leur résidence à des professionnels.

Auteurs concernés

Écritures contemporaines

Durée de la résidence

1 à 3 semaines

Dates de candidature

Programmation semestrielle

Conditions de candidature

Projet détaillé + CV

Extraits de travaux en cours ou tout autre document utile

Connaître les activités artistiques proposées à Montévidéo

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Technique

Administratif

Communication

Hébergement proposé

Chambres ou studios sur place tout équipés

Équipements mis à disposition

Studio Théâtre (cf. fiche technique sur le site internet)

Centre de ressources (cf. page dédiée sur le site internet)

Frais pris en charge par la structure

Hébergement

Contact du référent

Yolana Presson

y.presson@montevideo-marseille.com / 04 91 37 97 35

Adresse

3, impasse Montévidéo
13006 Marseille

The Camargo Foundation

CORE PROGRAM – PROGRAMME PRINCIPAL

Direction : Julie Chenot

Fondation

www.camargofoundation.org

Présentation

La Fondation Camargo, située à Cassis, a été créée par l'artiste et philanthrope Jerome Hill. Il s'agit d'un lieu de résidence dédié à l'art et à la pensée. Le programme principal de résidence offre des résidences de six, huit, et onze semaines aux artistes, chercheurs et penseurs. Il s'agit d'un temps dédié à la création et au travail de chaque résident sans obligation extérieure. Les artistes peuvent être de toute discipline et de tout pays. Les chercheurs et penseurs doivent travailler dans les domaines des arts, des sciences humaines et sociales en lien avec les cultures françaises et francophones. Les penseurs incluent notamment commissaires d'exposition, critiques culturels, responsables de programmes académiques, urbanistes...

Auteurs concernés

Toutes disciplines artistiques et sciences sociales et humaines

Objectifs de la résidence

Recherche

Création, production

Temps de réflexion sans obligation de résultat

Durée de la résidence

6, 8 ou 11 semaines

Dates de candidature

Automne

Conditions de candidature

Appels à candidature

Formulaire de candidature en ligne

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Si l'auteur le souhaite, mise en contact avec des professionnels de la région et possibilité d'organiser une présentation publique

Contreparties demandées aux auteurs

Régulièrement des discussions sur les projets sont organisées, dans lesquelles le travail de chaque résident est présenté et discuté

Rémunération

250 \$ / semaine

Hébergement proposé

Les résidents sont logés dans des appartements privés avec cuisine, sur le campus de la fondation, tous avec vue sur la Méditerranée et le port de Cassis.

Équipements mis à disposition

Studio artiste
Studio compositeur
Chambre noire

Frais pris en charge par la structure

Aller-retour jusqu'à Cassis

Contact du référent

Julian McKinnon
jmckinnon@camargofoundation.org / 04 42 01 11 57

Adresse

1, avenue Jermini
13260 Cassis

PROGRAMMES EN PARTENARIAT

Présentation

La programmation des résidences est effectuée soit par la Fondation seule comme dans le cas du programme principal Camargo (Core Program), soit en partenariat. Parmi les partenaires de la Fondation Camargo figurent la Jerome Foundation, le LabexMed (Université Aix-Marseille), le Goethe-Institut, le MuCEM, le FID, le Festival de Marseille, 3Arts, la Fondation Royaumont, etc. Pour 2016, certains de ces partenariats font l'objet d'appel dont notamment : le programme en partenariat avec le LabexMed (Université Aix-Marseille) pour des équipes d'artistes et chercheurs (au moins un chercheur doit être dans un centre de recherches de LabexMed) ; le programme en partenariat avec le Goethe-Institut France pour des artistes ou des équipes travaillant sur des thématiques spécifiques (au moins un artiste doit être résidant en Allemagne).

Auteurs concernés

Toutes disciplines artistiques et sciences sociales et humaines

Objectifs de la résidence

Recherche
Création, production
Temps de réflexion sans obligation de résultat

Partenaires

Jerome Foundation
LabexMed (Université Aix-Marseille)
Goethe-Institut
MuCEM
FID
Festival de Marseille
3Arts
Fondation Royaumont

Durée de la résidence

Variable (généralement 2 à 6 semaines)

Dates de candidature

Variable

Conditions de candidature

Appels à candidature
Formulaire de candidature en ligne

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Si l'auteur le souhaite, mise en contact avec des professionnels de la région
Possibilité d'organiser une présentation publique

Rémunération

La structure partenaire apporte une rémunération qui est variable en fonction des partenariats

Hébergement proposé

Les résidents sont logés dans des appartements privés avec cuisine, sur le campus de la fondation, tous avec vue sur la Méditerranée et le port de Cassis.

Équipements mis à disposition

Studio artiste
Studio compositeur
Chambre noire

Frais pris en charge par la structure

Aller-retour jusqu'à Cassis
Soutien complémentaire de la structure partenaire variable en fonction de chaque partenariat

Contact du référent

Julian McKinnon
jmckinnon@camargofoundation.org / 04 42 01 11 57

BELGIQUE

Centre des Écritures Dramatiques Wallonie- Bruxelles (CED-WB – asbl)

RÉSIDENCE DE MARIEMONT

Direction : Vincent Romain

www.ced-wb.be

Présentation

La résidence de Mariemont est destinée principalement à accueillir un auteur dramatique francophone (belge ou étranger) pour une durée de 2 à 6 semaines dans les conditions de semi-retraite offertes par le cadre remarquable du Domaine de Mariemont. Toutefois, une chambre supplémentaire est prévue pour offrir la possibilité à l'auteur résidant d'accueillir un autre artiste (metteur en scène, comédien, musicien, autre auteur, etc.) si cela s'avère productif pour son écriture. Le CED-WB dispose de la Conciergerie 10 mois par an.

Auteurs concernés

Tout type d'écriture dramatique

Objectifs de la résidence

Offrir aux auteurs un temps consacré essentiellement à l'écriture

Durée de la résidence

2 à 6 semaines (possibilité de fragmenter en deux périodes)

Dates de candidature

Tout au long de l'année

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Accompagnement dramaturgique : possibilité d'avoir des retours de lecteurs/conseillers

Possibilité d'entendre son texte lu par des comédiens professionnels

Contreparties demandées aux auteurs

Une trace d'écriture de son passage

La mention du soutien de la résidence lors de la « vie » du texte

Hébergement proposé

Une ancienne conciergerie du Domaine de Mariemont réaménagée en 2007. Disposant d'une chambre d'une salle de bain à l'étage, d'un salon, d'une cuisine, d'une pièce de travail et d'un petit local d'appoint. Une terrasse, donnant accès au Parc de Mariemont se situe à l'arrière du bâtiment.

Equipements mis à disposition

Lieu tout équipé (lave-linge et sèche-linge, frigo, cuisinière, micro-ondes, lave-vaisselle, TV, imprimante)

WIFI

Un vélo

Frais à la charge du résident

Frais de nourriture

Frais de déplacement

Contact du référent

Vincent Romain

info@ced-wb.be / (+32) 64 23 78 40

Adresse

Place de La Hestre 19

7170 Manage

Belgique

Passa Porta

FLAT HALLEPOORT / PASSA PORTA FLAT

Direction : Ilke Froyen

<http://ecrivainsenresidence.passaporta.be/index.php?q=residences/fr/flat/r>

Présentation

La maison internationale des littératures Passa Porta a lancé, dès l'automne 2004, des formules de résidence pour les écrivains, à Bruxelles. L'occasion leur est ainsi donnée de travailler sur un manuscrit et de découvrir la culture et la littérature belge et flamande. Passa Porta envoie aussi des auteurs en résidence à l'étranger.

Auteurs concernés

Passa Porta offre des résidences à des auteurs de différents genres, de la fiction à l'essai, de la littérature pour les jeunes ou pour les adultes. Les manuscrits rédigés dans le cadre d'une enquête scientifique ne sont pas pris en compte.

Objectifs de la résidence

La raison d'être de cette initiative est de mettre à la disposition des écrivains étrangers un endroit calme où ils puissent se retirer pour écrire. En même temps, notre intention est de permettre au public (professionnel ou non) de Flandre et de Bruxelles de rencontrer l'écrivain en résidence. Il sera également possible de prévoir des séances de travail entre cet auteur et des confrères ou des traducteurs.

Partenaires

Universités

Ambassades

Institutions culturelles

Durée de la résidence

Hallepoort

Durée du séjour : de 6 à 12 semaines

Disponibilité : 24 semaines par an

Passa Porta flat

Durée du séjour : de 6 à 12 semaines

Disponibilité : 44 semaines par an

Conditions de candidature

L'auteur doit avoir édité au moins un ouvrage dans une maison d'édition littéraire. Il est souhaitable, mais non indispensable, qu'il ait publié un livre en néerlandais, en français, en anglais, en allemand ou en espagnol.

Nous attendons de l'auteur qu'il travaille sur un nouveau manuscrit pendant son séjour et que le nom de Passa Porta soit mentionné lors de la publication.

L'écrivain en résidence s'engage à travailler à un manuscrit pendant son séjour à Bruxelles. Il présentera au préalable un plan de travail précis et concret pour la durée de son séjour

L'auteur s'engage à mentionner la Maison des Littératures Passa Porta dans l'œuvre publiée qui sera tirée du texte qu'il aura rédigé pendant son séjour.

Passa Porta attend de chaque résident un texte de 1300 mots. Ce texte peut être écrit dans la langue du résident. Le texte sera publié sur la site www.passaporta.be/crivainsenresidence et peut être utilisé par Passa Porta dans des publications futures pour promouvoir son projet de résidence.

L'auteur conclura à ses frais une assurance-voyage et une assurance-assistance pour la durée de son déplacement et de son séjour.

L'organisation n'intervient pas dans les frais de voyage, mais peut vous communiquer l'organisme susceptible de prendre en charge le remboursement de ses frais de voyage.

Le candidat doit nous faire parvenir sa candidature par mail à residences@passaporta.be, incluant :

Un CV avec la liste de ses publications dans sa langue et dans d'autres langues éventuellement

Une lettre de motivation

Une description courte du manuscrit ou du projet sur lequel il travaillera pendant son séjour à Bruxelles

Le dossier doit être rédigé en néerlandais, en français ou en anglais. Toute la correspondance sera aussi effectuée dans l'une de ces langues.

Les demandeurs seront informés de la réception de leur candidature dans un délai d'un mois.

Lors de la sélection des candidats, l'organisation fait appel à des conseillers nationaux et étrangers. La décision finale est prise par l'organisation elle-même.

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Contact quotidien

Personne de contact (aide) pendant le séjour du résident à Bruxelles

Des contacts avec des organisations littéraires et des écrivains locaux

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Suivi de la publication de nouveaux manuscrits

Traduction et publication d'un texte inédit du résident dans les médias belges

Communication au sujet de l'actualité littéraire du résident

Contreparties demandées aux auteurs

Passa Porta organisera 1 ou 2 présentations publiques de l'écrivain en résidence. Si nécessaire, Passa Porta peut aider les écrivains en résidence à nouer des contacts dans le milieu littéraire de Flandre et des Pays-Bas, et éventuellement dans d'autres pays voisins. Passa Porta peut encore organiser des sessions de travail avec des confrères écrivains ou des traducteurs, pour travailler à un manuscrit, préparer une traduction, finaliser une nouvelle publication. Ainsi, un écrivain étranger pourra travailler pendant quelques jours avec celui qui traduira son texte en néerlandais. Un auteur néerlandophone aura la possibilité de se retirer avec son traducteur dans une langue étrangère.

Rémunération

250 euros / semaine

Hébergement proposé

Hallepoort

A Saint-Gilles l'auteur en résidence a, à sa disposition, un appartement situé sur l'avenue Jean Volders près de la Porte de Hal. Ce charmant appartement de style art-nouveau est situé dans un quartier animé à distance de marche de la gare de Bruxelles-Midi et du Palais de Justice. A proximité se trouvent une multitude de restaurants, cafés, magasins et marchés. Avec pas moins de 130 nationalités différentes et un riche patrimoine architectural, Saint-Gilles offre une richesse inestimable qui a déjà inspiré bon nombre d'écrivains et d'artistes.

L'appartement spacieux comprend un espace de séjour et de travail, une chambre à coucher, une salle de bain, une cuisine et un balcon. A proximité de l'appartement se trouvent différentes possibilités de locomotion (métro, train, tram, bus).

Passa Porta flat

À Bruxelles, les auteurs en résidence peuvent disposer d'un logement au coin de la maison des littératures Passa Porta. Cet appartement plein de charme donne sur la pittoresque rue du Vieux Marché aux Grains. Il est situé au cœur de Bruxelles, tout près de la Bourse, de la Grand-Place et de la gare Centrale. Le quartier est particulièrement agréable, avec de petites places tranquilles, de bons restaurants, des cafés et des magasins.

L'appartement de 90 m2 comprend un salon, un bureau, une chambre, une salle de bains et une cuisine. De nombreux transports en commun (métro, train, tram, bus) sont accessibles à proximité immédiate.

Equipements mis à disposition

Hallepoort

Il est équipé d'une connexion internet, d'une imprimante et d'une télévision. Un téléphone mobile peut être mis à disposition aux frais du résident.

Passa Porta flat

Il est équipé d'une connexion internet, d'une imprimante et d'une télévision. Le téléphone est disponible aux frais du résident.

Frais pris en charge par la structure

Hébergement

Rémunération

Frais à la charge du résident

L'organisation n'intervient pas dans les frais de voyage.

Spécificités

Les résidences sont fermées chaque année du 15 décembre au 15 janvier et du 15 juillet au 15 août.

Contact du référent

Anne Janssen

residences@passaporta.be / (+)32 (0)2 226 04 54

Adresse

Rue Antoine Dansaert 46

1000 Bruxelles

Belgique

CANADA

Centre des Auteurs Dramatiques (CEAD)

RÉSIDENCE INDIVIDUELLE D'ÉCRITURE OU DE TRADUCTION

Direction : Nicole Doucet

Lise Vaillancourt

Association

www.cead.qc.ca/pour-les-membres/activites-dramaturgiques/residences-et-seminaire

Présentation

Les résidences d'écriture et de traduction du CEAD ont pour objectif de stimuler la création ou la traduction de textes ainsi que la coopération internationale. Elles permettent également des rencontres entre des auteurs, des professionnels du théâtre et le public, dans le cadre d'éventuelles lectures publiques. Les résidences du CEAD se déclinent en deux possibilités : résidences d'écritures ou résidences de traduction. Nous traitons dans cette fiche des résidences dites « individuelles » d'écriture ou de traduction.

Auteurs concernés

Auteurs et traducteurs dramatiques

Auteurs émergents comme repérés

Auteurs jeune public et adultes

Auteurs francophones

Objectifs de la résidence

Accorder à l'auteur le temps et l'espace pour l'écriture en dehors de l'agitation quotidienne et d'éventuels impératifs de production, en lui offrant la possibilité de se consacrer totalement à l'écriture d'un texte

Permettre la rencontre et la circulation des auteurs

Soutenir des démarches singulières de création

Partenaires

Variables selon les résidences

Durée de la résidence

1 à 5 semaines

Dates de candidature

Variables

Conditions de candidature

Proposer un projet d'écriture et accepter de participer à une présentation publique

L'auteur doit répondre à un appel à projet, généralement en partenariat avec d'autres organismes

Il peut également bénéficier d'une invitation dans un cadre particulier

Un de ses textes doit avoir été porté à la scène

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Un conseiller en dramaturgie est à la disposition de l'auteur pour une rencontre pendant la résidence

L'auteur peut être accompagné pour des activités culturelles, théâtrales et de réseautage à Montréal

Possibilité de lecture publique spontanée à la fin de la résidence

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Le CEAD demande à l'auteur participant d'envoyer une version avancée de son texte dans l'année qui suit la résidence.

Le CEAD contribue à la valorisation et à la circulation des textes issus de cette résidence dans ses communications et dans le milieu théâtral.

Contreparties demandées aux auteurs

Participer à des activités culturelles mises en place en collaboration avec le CEAD si l'auteur le souhaite

Mentionner la résidence dans ses communications sur les réseaux sociaux ou dans les crédits de production ou de publication de son texte à la suite de la résidence s'il y a lieu

Hébergement proposé

Appartement en ville

Equipements mis à disposition

Imprimante collective

Wifi

Centre de documentation du CEAD

Frais pris en charge par la structure

Accompagnement dramaturgique

Frais d'hébergement et de séjour

Frais à la charge du résident

Transport international (mais souvent pris en charge par un organisme partenaire)

Spécificités

Résidence d'écriture théâtrale pure

Résidence isolée

Uniquement dédiée à des auteurs de théâtre ou exceptionnellement à des traducteurs de théâtre

Compagnonnage parfois possible

Contact du référent

Emmanuelle Sirois

sirois@cead.qc.ca / (+1) 514 288 3384

Adresse

261, rue du Saint-Sacrement
H2W 2A2 Montréal
Canada

RÉSIDENCE COLLECTIVE / INTERNATIONALE D'ÉCRITURE

Présentation

Les résidences d'écriture et de traduction du CEAD ont pour objectif de stimuler la création ou la traduction de textes ainsi que la coopération internationale. Elles permettent également des rencontres entre des auteurs, des professionnels du théâtre et le public, dans le cadre d'éventuelles lectures publiques. Depuis 1998, le CEAD propose des résidences collectives selon un modèle qui lui est propre. Ce modèle consiste à réunir de six à huit auteurs et/ou traducteurs ayant des projets spécifiques et désirant bénéficier du soutien de dramaturges. Nous traitons dans cette fiche des résidences internationales et collectives.

Auteurs concernés

Auteurs et traducteurs dramatiques

Auteurs émergents comme repérés

Auteurs jeune public et adultes

Auteurs francophones : la moitié des auteurs est originaire du Québec et du Canada francophone, l'autre moitié est originaire de pays francophones

Objectifs de la résidence

Accorder à l'auteur le temps et l'espace pour l'écriture en dehors de l'agitation quotidienne et d'éventuels impératifs de production, en offrant aux auteurs participants l'occasion de se consacrer totalement à l'écriture d'un texte

Permettre la rencontre et la circulation des auteurs

Soutenir des démarches singulières de création

Favoriser les échanges entre les auteurs dans le cas des résidences internationales

Partenaires

Variables selon les résidences

Durée de la résidence

15 jours (durée moyenne) / 21 jours (durée maximale)

Dates de candidature

Variable

Conditions de candidature

Proposer un projet d'écriture et accepter de participer à une présentation publique

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Deux conseillers en dramaturgies sont à la disposition des auteurs pendant toute la durée de la résidence

Rencontre de groupe où les auteurs lisent et partagent ce qu'ils ont écrit

Rencontre occasionnelle avec un metteur en scène ou un auteur sénior

Possibilité de lecture publique spontanée à la fin de la résidence

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Le CEAD demande aux auteurs participants d'envoyer une version avancée de leurs textes dans l'année qui suit la résidence.

Le CEAD contribue à la valorisation et à la circulation des textes issus de cette résidence dans ses communications et dans le milieu théâtral.

Contreparties demandées aux auteurs

Lecture publique d'un extrait à la fin de la résidence

Possibilité de rencontre publique dans une école ou un théâtre

Mentionner la résidence dans ses communications sur les réseaux sociaux ou dans les crédits de production ou de publication de son texte à la suite de la résidence s'il y a lieu

Hébergement proposé

Les résidences internationales se tiennent dans des lieux différents au Canada pour chaque édition. Elles ont lieu le plus souvent en région, dans un chalet ou une auberge. Chaque auteur dispose au minimum d'une chambre.

Équipements mis à disposition

Imprimante collective

Wifi

Centre de documentation du CEAD

Frais pris en charge par la structure

Accompagnement dramaturgique

Frais d'hébergement et de séjour des auteurs

Transport local

Frais à la charge du résident

Transport international (mais souvent pris en charge par un organisme partenaire)

Contact du référent

Elizabeth Bourget et Paul Lefebvre

bourget@cead.qc.ca / lefebvre@cead.qc.ca / (+1) 514 288 3384

ESPAGNE

Direction des Affaires culturelles de la Ville de Paris – Relations internationales

RESIDENCIA DE ESTUDIANTES

Direction : Claire Berger-Vachon

Ville de Paris

Présentation

Depuis 2015, la Ville de Paris a conçu, en partenariat avec Acción cultural española (AC/E) et l'Institut français d'Espagne, des résidences croisées en écriture. Cette résidence s'inscrit dans le cadre d'un accord d'amitié et de coopération entre les villes de Madrid et de Paris signé en 2000 en vue de développer les initiatives permettant l'expression des écrivains des deux villes.

La Mairie de Paris invite les écrivains résidant à Paris à soumettre leur candidature pour l'obtention d'une résidence d'écriture à Madrid. En réciprocité à cette résidence parisienne à Madrid, un écrivain madrilène est accueilli en résidence dans les ateliers de la Ville de Paris à la Cité Internationale des Arts.

Auteurs concernés

Tout type d'écriture (roman, nouvelle, essai, poésie, conte, scénario, théâtre)

Objectifs de la résidence

L'objectif est d'offrir à des écrivains émergents les conditions optimales pour écrire, s'appuyant sur le lien existant entre les villes de Madrid et Paris. Même s'il y n'y a pas d'exigence en termes de restitution et de publication d'un ouvrage, les écrivains sont encouragés à profiter du réseau éditorial et du milieu littéraire des deux villes, de sorte que la résidence ait la meilleure influence sur leur carrière.

Partenaires

Acción cultural española AC/E

Residencia de Estudiantes

Institut français d'Espagne

Ville de Paris

Durée de la résidence

2 ou 3 mois

Dates de candidature

Variable en fonction des années

Conditions de candidature

Résider en Espagne ou à Paris

Avoir été publié

Avoir un projet d'écriture dans les domaines du roman, de la nouvelle, de l'essai, de la poésie, du conte, du théâtre, de scénario

Eventuellement, être intéressé à participer à un programme d'activités avec le public, le milieu littéraire et les médias français/espagnols

Le dossier de candidature doit obligatoirement contenir les pièces suivantes :

Le formulaire d'inscription dûment complété et signé par le candidat

Le curriculum vitae (maximum 5 pages)

La présentation du projet

Un dossier de presse (avec les éléments les plus significatifs)

Un exemplaire des dernières œuvres publiées

Un extrait du projet soumis à la résidence (si possible)

Accompagnement de l'auteur durant la résidence

Variable en fonction des besoins du résident

Accompagnement de l'auteur après la résidence

Variable en fonction des besoins du résident

Rémunération

Madrid, pas de bourse allouée (pension complète)

Paris, 1296 € (frais de loyer à déduire)

Hébergement proposé

Madrid : appartement tout équipé pouvant accueillir un écrivain

Paris : studio-logement pouvant accueillir un écrivain accompagné d'une personne (frais supplémentaires à prévoir)

Équipements mis à disposition

Madrid : Wifi (20€ par mois), bureau

Paris : Wifi (20€ par mois), bureau, téléphone

Frais pris en charge par la structure

Madrid : pension complète au restaurant de la résidence, frais de déplacement (pris en charge par l'Institut français d'Espagne)

Paris : bourse de 1296 euros (loyer à déduire), frais de déplacement (pris en charge par le CALQ)

Frais à la charge du résident

Madrid : dépenses quotidiennes

Paris : loyer de 451€ (déduit de la bourse, variable selon la durée du séjour), autres dépenses quotidiennes (nourriture, transport urbain...)

Adresse

31, rue des Francs-Bourgeois

75004 Paris

ITALIE

Académie de France à Rome

Direction : Muriel Mayette-Holtz
www.villamedici.it

Présentation

La Villa Médicis accueille chaque année en septembre une nouvelle promotion de pensionnaires, sélectionnée par un jury international selon un critère d'excellence.

Objectifs de la résidence

Offrir la possibilité à des artistes et à des chercheurs, de nationalité française ou de toute autre nationalité, de se perfectionner dans leurs disciplines (mission «Colbert»);

Stimuler les relations et les échanges culturels entre l'Italie et la France, dans un esprit résolument ouvert sur l'Europe et le monde (mission «Malraux»);

Conserver, restaurer, faire connaître et mettre en valeur la Villa Médicis, ses jardins et dépendances, ainsi que les biens culturels qui y sont conservés et dont elle a la garde (mission «Patrimoine»).

Durée de la résidence

12 mois, à partir du mois de septembre

Dates de candidature

Janvier (dates précises annoncées sur le site de l'Académie de France à Rome)

Conditions de candidature

Les candidatures peuvent être déposées sur la plate-forme dématérialisée réservée au concours (<https://villamedici.achatpublic.com>). Contrairement aux années précédentes, les candidats de toutes les disciplines de la création, de l'histoire des arts et des métiers d'art sont admis à déposer un dossier, à condition que le candidat définisse la ou les discipline/s dans laquelle/lesquelles il/elle inscrit sa pratique. La liste des disciplines n'est plus limitée et les phases de présélection, d'audition et de sélection seront réalisées par le même jury, sans filtre disciplinaire préalable. Avec le ministère de la Culture et de la Communication, l'Académie de France à Rome est engagée dans la modification du décret fixant les conditions d'admission (décret n°86-233 du 18 février 1986), afin de supprimer les limites d'âge actuellement en vigueur. Être pensionnaire à la Villa Médicis. L'Académie de France à Rome – Villa Médicis accueille chaque année en septembre une nouvelle promotion de pensionnaires, sélectionnée par un jury international selon un critère d'excellence.

Critères de sélection

La sélection est ouverte aux artistes et chercheurs :de toute nationalité – parlant français – âgés de plus de 20 ans et de moins de 45 ans l'année de leur séjour à Rome

La sélection

Les candidats doivent présenter un projet artistique ou de recherche
Un curriculum vitae

Rémunération

3300 euros

Hébergement proposé

Maison, Atelier

Contact du référent

Mariangela Colaneri

concours pensionnaires@villamedici.it

France : (+33) (0)6 05 92 95 91

Italie : (+39) 06 67 61 204

Adresse

Viale Trinità dei Monti 1

00187 Rome

Italie

NOUVELLE-ZÉLANDE

Ambassade de France en Nouvelle-Zélande

RÉSIDENCE D'ÉCRIVAIN « RANDELL COTTAGE »

Direction : Stéphane Ré

Ambassade de France

www.ambafrance-nz.org/Randell-Cottage-Presentation-et-candidature

Présentation

Située à Wellington en Nouvelle-Zélande et créée en 2001, la résidence du Randell Cottage accueille alternativement chaque année un auteur français et un auteur néo-zélandais. Elle bénéficie du soutien croisé de l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande et du Fonds d'amitié France - Nouvelle-Zélande.

De nombreux lauréats français s'y sont succédés : Charles Juliet (2003), Pierre Furlan (2004), Dominique Mainard (2005), Annie Saumont (2006), Nicolas Kurtovitch (2007), Olivier Bleys (2008), Fariba Hachtroudi (2009), Yann Apperry (2010-2011), Florence Cadier (2011), Estelle Nollet (2013), Thanh-Van Tran-Nhut (2014), David Fauquemberg (2015) et Nicolas Fargues (2016), Josef Schovanec (2017), Amélie Lucas-Gary (2018) et Karin Serres (2019).

Cette résidence offre la possibilité à un écrivain français confirmé de séjourner dans une résidence historique, le Randell Cottage, au cœur de la capitale administrative et intellectuelle de la Nouvelle-Zélande, et de s'ouvrir à la richesse historique et culturelle de ce pays fascinant, au patrimoine littéraire abondant et diversifié. Wellington offre un cadre idéal pour une résidence, entre vie citadine offrant de nombreuses activités culturelles et artistiques, et nature omniprésente. Durant la résidence, le service culturel et son réseau de contacts et partenaires sont à la disposition du lauréat pour favoriser ses rencontres et sa découverte du pays et des Néo-Zélandais.

Le lauréat sera sélectionné par un jury composé de personnalités néo-zélandaises du monde du livre extérieures à l'Ambassade, et d'un représentant de l'Ambassade.

Auteurs concernés

Auteurs de fiction

Objectifs de la résidence

Renforcer les liens entre la Nouvelle-Zélande et la France

Permettre à un auteur français de produire une œuvre qui sera publiée

Partenaires

Randell Cottage Writers Trust

Creative New Zealand

Fonds d'amitié France-Nouvelle-Zélande

Ambassade de France en Nouvelle-Zélande

Durée de la résidence

4 à 5 mois

Dates de candidature

L'appel à candidatures a généralement lieu vers le mois d'avril et est ouvert jusqu'à la fin du mois de juin (pour des résidences entre mi-janvier et fin juin de l'année qui suit).

Conditions de candidature

Ecrivains de nationalité française, ayant publié au moins deux ouvrages à compte d'éditeur
Maîtrise de la langue anglaise

Contreparties demandées aux auteurs

Les 7 engagements du lauréat :

- 1-** Dès acceptation de sa candidature, le lauréat s'engage à adresser gracieusement à l'ambassade de France douze exemplaires de deux livres déjà publiés. Ces ouvrages sont destinés aux partenaires, alliances françaises notamment, qui accueilleront l'auteur en tournée.
- 2-** Lors de son séjour, le lauréat se consacrera à l'écriture d'un ouvrage de fiction en langue française. Celui-ci intégrera des éléments en lien avec la Nouvelle-Zélande. La résidence ne s'adresse pas aux candidats souhaitant produire un travail à vocation universitaire.
- 3-** Le lauréat s'engage à faire figurer sur l'ouvrage, lors de sa publication, le nom de la résidence « Randell Cottage Writers », ainsi que la mention des trois principaux partenaires de la bourse d'écriture : le Fonds d'Amitié France/Nouvelle-Zélande (New Zealand/France Friendship Fund), le Randell Cottage Writers' Trust et l'Ambassade de France en Nouvelle-Zélande.
- 4-** Le lauréat accepte de donner un cycle d'interventions/conférences dans différentes villes du pays (à titre d'exemple : Auckland, Wellington, Dunedin et Christchurch). Le calendrier et les modalités d'intervention seront définis d'un commun accord entre le lauréat et l'ambassade de France.
- 5-** Au cours de son séjour, le lauréat participera à des entretiens avec des journalistes (radio, presse écrite, télévision).
- 6-** Le lauréat transmettra à l'Ambassade de France, au plus tard quatre mois après la fin de son séjour, un compte-rendu de sa résidence.

Rémunération

La résidence du Randell Cottage est dotée d'une bourse de 3 000 NZD par mois versée localement, accordée pour une durée ne pouvant excéder cinq mois (soit 15 000 dollars au maximum).

Hébergement proposé

La résidence d'écrivains « Randell Cottage »

Équipements mis à disposition

Le Randell Cottage est situé dans le quartier de Thorndon, à proximité immédiate du centre-ville et en bordure du jardin botanique. La maison dispose d'une salle à manger, d'un salon bureau, d'une cuisine équipée et de deux chambres. Un petit studio attenant abrite la galerie des portraits

92

des lauréats successifs. Idéale pour une personne seule ou un couple, la maison est entourée d'un jardinet. Une connexion internet est également disponible, dans la limite d'un forfait de base.

Frais pris en charge par la structure

Hébergement

Fluides

Le transport entre la France et la Nouvelle-Zélande est remboursé au lauréat, sur justificatifs, dans la limite de 2000 €.

Frais à la charge du résident

Repas

Loisirs

Contact du référent

Stéphane Ré

cooperation.wellington-amba@diplomatie.gouv.fr / (+)64 (0)4 384 25 55

Adresse

Ambassade de France en Nouvelle-Zélande

Service culturel - Stéphane Ré

Candidature Randell Cottage

20 Ballance Street

PO Box 483 Wellington 6140

Nouvelle-Zélande

SUISSE

Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature

Direction : Pierre Lukaszewski

Fondation

www.fondation-janmichalski.com/residence-pour-ecrivains/

Présentation

Située en pleine nature, au pied du Jura suisse, la Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature a été créée par Vera Michalski-Hoffmann en mémoire de son époux, afin de perpétuer leur engagement envers les acteurs de l'écrit. Sa mission est de favoriser la création littéraire à travers diverses actions et activités, dont l'ouverture de résidences d'écriture dès le printemps 2017. Est ainsi proposé un ensemble original de sept modules d'habitation destinés à accueillir écrivains et traducteurs pour des séjours à durée variable. Suspendues à la canopée abritant la Fondation, ces habitations, appelées « cabanes », offrent les conditions idéales pour travailler à un projet d'écriture ou de traduction.

Auteurs concernés

Ecrivains et traducteurs

Tout type d'écriture

Résidence ouverte à toute autre discipline où l'écriture est au centre du projet

Objectifs de la résidence

Soutenir les acteurs de l'écrit en leur offrant des conditions optimum pour commencer, poursuivre ou finaliser un projet d'écriture ou de traduction

Durée de la résidence

15 jours, 1 mois, 3 ou 6 mois

Dates de candidature

Les candidatures pour l'année à venir sont ouvertes durant l'été précédent, puis la commission de sélection des candidatures se réunit à l'automne pour déterminer les résidents de l'année.

Conditions de candidature

Projet mettant l'écriture au centre

Qualité du projet présenté

Aucune restriction d'âge et de nationalité

Débutants acceptés

Contreparties demandées aux auteurs

Les résidents ont la possibilité de participer aux activités culturelles de la Fondation Jan Michalski : rencontres littéraires, conférences, ateliers...

Rémunération

CHF 1200 / 1100 euros par mois

Hébergement proposé

Les résidents se verront attribuer un logement individuel dans l'une des sept « cabanes » accrochées à la canopée de la Fondation pour la durée nécessaire à la réalisation de leur projet d'écriture. Cette cabane comprend une chambre, une salle de bain, un coin bureau et un coin cuisine, permettant de vivre de façon autonome. Une cabane est adaptée aux personnes à mobilité réduite.

Equipements mis à disposition

Bibliothèque multiculturelle et multilingue de plus de 60 000 ouvrages de littérature moderne et contemporaine du monde entier.

Grande cuisine et salle à manger commune

Vélos électriques

Frais pris en charge par la structure

Voyage aller-retour depuis son domicile

Logement

Petit déjeuner et déjeuner

Frais à la charge du résident

Dîner

Frais personnels

Contact du référent

Guillaume Dollmann

residences@fondation-janmichalski.ch

(+41) 21 864 01 05

Adresse

En Bois Désert 10

CH-1147 Montricher

Suisse



Les résidences d'écriture

© Document établi par ARTCENA, pour toute utilisation de ce travail, merci de signaler votre source.